

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

14 février 2023

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 32.

Présence des députés

Présents : Député de Deh Cho, député de Frame Lake, députée de Great Slave, député de Hay River Nord, député de Hay River Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lake, députée de Kam Lake, députée de Monfwi, député de Nahendeh, député de Nunakput, députée de Range Lake, députée de Sahtu, députée de Thebacha, député de Tu Nedhé-Willideh, députée de Yellowknife Centre, député de Yellowknife Nord, députée de Yellowknife Sud.

Déclarations de ministres

- 305-19(2) La ministre de l'Infrastructure fait une déclaration concernant les projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral.
- 306-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration concernant l'introduction du Bureau de l'expérience client et fait une mise au point sur les défenseurs des intérêts des patients autochtones.
- 307-19(2) Le ministre des Affaires municipales et communautaires fait une déclaration concernant les Jeux d'hiver de l'Arctique 2023 et les Jeux d'hiver du Canada 2023.

Déclarations de députés

- 1349-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant la diminution des terres inaliénables réservées pour le pâturage des rennes.

- 1350-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant les programmes d'apprentissage offerts par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le Programme d'apprentissage des écoles du Nord.
- 1351-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant l'assainissement du port de Hay River.
- 1352-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant le déficit de financement des collectivités.
- 1353-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant les défenseurs des intérêts des patients autochtones.
- 1354-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant les initiatives en matière de rénovation de logement et une stratégie de logement pour les personnes âgées.
- 1355-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration concernant le Conseil de l'Arctique.
- 1356-19(2) Le député de Deh Cho fait une déclaration concernant le racisme systémique dans les petits centres de santé.
- 1357-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration concernant la crise du logement.
- 1358-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant les prestations d'assurance-maladie supplémentaire.
- 1359-19(2) Le député de Nahendeh prononce un éloge funèbre pour Millie Kuliktana.

Réponses aux questions orales

- 1326-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux répond à la question orale 1326-19(2) posée par la députée de Monfwi concernant les services de santé non assurés liés au traitement des dépendances.

Rapports de comités permanents et spéciaux

- 40-19(2) Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur le projet de loi 61, *Loi modifiant la Loi sur le protecteur du citoyen*.

Rapports de comités à la suite de l'étude de projets de loi

- Projet de loi 57 La députée de Kam Lake signale que le Comité permanent des affaires sociales a examiné le projet de loi 57, *Loi corrective de 2022*, et déclare qu'il est prêt à être examiné en Comité plénier.
- Projet de loi 61 La députée de Thebacha signale que le Comité permanent des opérations gouvernementales a examiné le projet de loi 61, *Loi modifiant la Loi sur le protecteur du citoyen*, et déclare qu'il est prêt à être examiné en Comité plénier, réimprimé avec amendements.

Rappel au Règlement

La députée de Great Slave invoque un rappel au Règlement pour des propos tenus par le député de Nahendeh. Le président indique qu'il examinera la question avant de rendre sa décision.

Questions écrites

- 58-19(2) La députée de Monfwi pose une question à la ministre de l'Infrastructure concernant le remplacement du pont du chenal Frank.

Dépôt de documents

- 830-19(2) Rapport sur la Politique de maintien de l'effectif pour 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Document déposé par la ministre des Finances.
- 831-19(2) Lettre de suivi à la question orale 1274-19(2) : Accessibilité au campus universitaire du Collège Aurora. Document déposé par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.
- 832-19(2) Article de la presse canadienne intitulé « Conservatives eye Arctic reindeer reserve for oil and gas » publié le 20 février 2014. Document déposé par le député de Frame Lake.
- 833-19(2) *Loi sur le remboursement du prix du carbone par le gouvernement du Yukon*, Annexe 1 de LY 2019, ch. 8. Document déposé par le député de Frame Lake.

Avis de motion

- 72-19(2) Nomination du greffier de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.

Avis donné par la députée de Kam Lake.

73-19(2) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 27 février 2023.

Avis donné par la députée de Thebacha.

Motion

72-19(2) Nomination du greffier de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest

La députée de Kam Lake souhaite obtenir le consentement unanime pour voter la motion 72-19(2). Le consentement est accordé.

La députée de Kam Lake propose :

JE PROPOSE À PRÉSENT, avec l'appui de la députée d'Inuvik Boot Lake, que M. Glen Rutland soit nommé greffier de l'Assemblée législative par la commissaire des Territoires du Nord-Ouest, sur recommandation du Bureau de régie de l'Assemblée législative;

ET QUE cette nomination prenne effet le 1^{er} avril 2023.

La motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La députée d'Inuvik Twin Lakes (présidente du Comité plénier), signale que le Comité plénier a fait l'examen du document déposé 813-19(2) : Budget principal des dépenses pour 2023-2024, et fait le point sur les progrès effectués.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par le député de Hay River Nord, propose l'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Décision du président

Le président rend sa décision concernant un rappel au Règlement invoqué par la députée de Great Slave pour des propos tenus par la députée de Yellowknife Centre. Le président a conclu qu'il n'avait pas lieu d'invoquer le Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.

Le président lève la séance à 18 h.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative